ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

Gustave Ducros vs Frédérick E. Schmidt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 1430.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse St Charles, dans la rotonde de l'Hotel St. Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, 20 décembre 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Conti, Derbigny et St-Louis, désigné comme lot numéro quatre de l'ilet No 46 sur un plan dressé par C. A. Hedin, architecte, en date du 17 janvier 1849, déposé en l'étude de J. R. Beard, anciennement notaire, le 13 février 1849. Lequel dit lot mesure au pied américain vingt-six pieds six pouces et quatre lignes de face à la rue Claiborne, sur cent cinq pieds neuf pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles.

2° Un autre certain lot de terre situé dans le même District et le même ilet, attenant au lot No 4, ci-dessus décrit, formant une partie ou portion du lot désigné par le No 3, sur un plan dressé par J. Pilié, architecte, en date du 1er mai 1850, et déposé pour référence en l'étude de D. L. McCay, anciennement notaire, lequel dit lot mesure, au pied américain, Trois Pieds Trois pouces et Deux lignes de face à la rue Claiborne sur Cent Cinq pieds Sept pouces et Trois lignes de profondeur. Ensemble avec les bâtisses et améliorations sur les dits lots de terre, et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent ou qui en dépendent en quelque sorte.

Etant les mêmes propriétés acquises par le défendeur dans cette affaire par achat de la succession de Veuve J. Ferrari, conformément à un acte passé le 1er jour de février 1865, pardevant A. Mandeville, ancien notaire de cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
18 nov—18.25,2,9,16,20 déc

Auguste Schreiner vs Ph. Billmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 1112.—En vertu d'un writ de feri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St. Charles dans la rotonde de l'Hôtel St. Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 27 décembre 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain morceau de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le village de Milneburg, au bas à l'extrémité du chemin de fer Pontchartrain, Troisième District de cette ville et ayant, en mesure américaine, soixante dix-huit pieds de façade sur des Champs Elysées, la même façade rue Marigny, sur deux cent quatre-vingt-onze pieds sept pouces et quatre lignes de profondeur, entre lignes parallèles, borné du côté de la ville par la propriété du défendeur Philip Billmann, et de l'autre côté, par le lac Pontchartrain.

2° Un autre terrain situé dans le dit village de Milneburg, attenant à celui décrit plus haut, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ayant soixante-dix-huit pieds de façade rue des Champs-Elysées, la même façade rue Marigny, sur deux cent quatre-vingt-onze pieds, huit pouces et quatre lignes de profondeur, s'étendant d'une rue à une autre.

3° Un autre terrain ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le dit village de Milneburg, faisant partie du terrain désigné par le numéro cent dans le carré No trente-six, sur le plan primitif de Milneburg à prendre du côté le plus rapproché de la rue Frankfort, et ayant trente pieds de façade rue des Champs-Elysées, sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles, le tout en mesure française.

4° Un autre terrain, ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le dit village de Milneburg, désigné sur le plan primitif du dit village, comme le terrain numéro un du carré numéro quatre formant le coin des rues Colombus et Français, et ayant soixante pieds de face sur la dite rue Columbia, sur cent-vingt pieds de profondeur et de façade rue des Français.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
23 nov—26—2,9,16,23 27 déc

M. A. Sellos, tuteur vs George H. Alcolea.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 3625.—En vertu d'un writ de feri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St Charles dans la rotonde de l'hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, LUNDI, le 2 janvier 1882, à midi, de la propriété ci-dessus décrite, à savoir:

Deux (2) certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bayadère, [illegible] St Charles, Apollo, maintenant Carondelet, Washington et Quatrième, désignés par les numéros douze et treize sur deux certains plans, le premier par Knell & Wartier, arpenteurs voyers, en date du 5 février 1848, déposé dans les archives de feu Stringer, notaire, et le second par C. A. Hedin, anciennement arpenteur voyer, en date du 19 novembre 1858, déposé en l'étude de Theo Leovy, anciennement notaire en cette ville, les dits deux lots se touchant et mesurant chacun vingt-huit pieds, huit pouces de face à la rue Apollo, maintenant rue Carondelet, sur une profondeur de cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, (au pied américain). Le lot douze forme l'encoignure des rues Carondelet et Quatrième.

Etant la même propriété que le défendeur dans cette affaire a achetée de Lewis Klein, conformément à un acte passé pardevant Octave Morel, notaire, en cette ville, le 14 mars 1872.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
2déc—2,9,16,23,30,2 janv

Wm. H. Whitney vs Robert H. Wilson

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3593.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, LUNDI, 2 janvier 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

[illegible] certain morceau de terre situé dans le [illegible] District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Champs-Elysées, Marigny, Moreau [illegible] désigné par le plan dressé par J. A. D'Hémécourt, le 14 [illegible] 1867 et attaché à un acte passé devant Wm. J. Castel, notaire, le 19 octobre 1867, [illegible] et cinq lignes de face aux Champs-Elysées sur cent vingt-sept pieds dix pouces de profondeur, entre lignes parallèles, au pied américain.

2° Un certain morceau de terre ou partie de terrain dans le même district et carré que le terrain précédemment décrit, désigné par la lettre B sur le devis susdit, situé à l'arrière du dit plan. Ne au dit, cinquante-quatre pieds 5 pouces et six lignes sur une ligne parallèle à la rue des Champs-Elysées, dans la partie inférieure du terrain du dit terrain No un et contigue au terrain désigné A; vingt-six pieds huit pouces et quatre lignes sur une ligne parallèle à la rue Marigny; et 10 pouces et 4 lignes sur une ligne mesurant du côté de la rue Marigny, de la vingt-sept pieds huit pouces et quatre lignes sur une ligne parallèle à la rue Marigny, et cinquante-cinq pieds dix pouces et quatre lignes sur une ligne allant vers un cours de [illegible] de la rue Marigny, conformément à la rue Marigny, sur le plan, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages et avantages y appartenant ou en quelque sorte y dépendant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
16déc—1 8 15 29 30 jan 2

Alex Godeaux vs Francois Toro.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2541.—En vertu d'un writ de feri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 24 décembre 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que toutes les dépendances, et tous les droits, passages, privilèges et avantages y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville dans le carré borné par les rues Port, Girod, St Ferdinand et St Jean Baptiste, mesurant vingt-huit pieds deux pouces de façade rue Port, sur soixante-dix-sept pieds 6 pouces de profondeur, entre lignes droites et parallèles.

Etant la même propriété acquise par le défendeur en cette affaire, de François Guitard, de cette ville, comme l'atteste un acte passé pardevant feu Edouard G. Gottschalk, notaire en cette ville, en date du 30 novembre 1869.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
23 nov—26,29—déc 6,13,20,24

F. L. Richardson, agent, vs Jordan Hays.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 4491.—En vertu d'un writ de saisie et de vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 10 janvier 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le numéro Treize de l'ilet No Trente, borné par l'Avenue London, par les rues Rampart, Genois et Nlle-Orléans, conformément à un plan de J. A. Fasso, en date du 2 mai 1842, déposé en l'étude de J. Cuvellier, notaire en cette ville, le dit lot mesure trente pieds de face à la rue Nlle-Orléans sur une profondeur de cent vingt pieds, et acquis par le défendeur dans cette affaire comme suit: Une moitié du dit lot, de Thomas E. Lee, par acte pardevant Edw. Barnett, notaire, le 12 mai 1869, lequel dit Hays devant acquéreur à la même époque de l'autre moitié du dit terrain; et que subséquemment, le 10 juin 1876, Jesse Hays vendit à Anne Hays, épouse de Jordan Hays, sa moitié indivise d'intérêt dans ce terrain, par acte pardevant Joseph A. Quintero, en date du 10 juin 1876, que cependant le défendeur demeurait lui avoir été acquise avec les fonds de la communauté existant entre lui et sa dite épouse sur quelle propriété il exerce un contrôle.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
10 déc—10, 17, 24, 31, jan 7, 10,

Chas W. Wilson vs James Coyle.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 4406.—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente aux enchères publiques, à la Bourse d'encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 7 janvier 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le carré borné par les rues Baronne, Jackson, Dryades et Josephine, et mesurant cent vingt-huit pieds de façade rue Baronne, partant à soixante-quatre pieds du coin de la rue Jackson, sur environ trente-cinq pieds de profondeur.

Le dit morceau de terre fait partie d'un carré que le défendeur lui a acquis de Elisha Crocker, en vertu d'un acte passé pardevant John F. [illegible], notaire, le 5 janvier 1854.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
9 déc—6,13,20,27, janv 3,7.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

Vincent Micas vs. A. P. Dumas.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 3560. En vertu d'un writ de feri facias à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse St Charles dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles dans le premier district de cette ville, MARDI, le 10 janvier 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Treize certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet numéro six cent quatre-vingt quatre, borné par les rues Canal, Clark et Gasquet et l'Avenue Hagan, désignés par les numéros un, deux, trois, quatre, cinq, dix-neuf, vingt, vingt-un, vingt-deux, vingt-trois, vingt-quatre, vingt-cinq et vingt-six, sur un plan déposé en l'étude de John Bendernagel, notaire, d'après le numéro 55, conformément au dit plan, les dits lots mesurent comme suit, à savoir: Le lot numéro un forme l'encoignure des rues Canal et Clark, vingt-sept pieds huit pouces et quatre lignes de face à la rue Canal, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent onze pieds dix pouces et trois lignes.

Les lots deux à cinq inclusivement se touchent et mesurent chacun vingt-sept pieds huit pouces et quatre lignes de face à la rue Canal, sur une profondeur de cent onze pieds dix pouces et trois lignes, chacun; les lots dix-neuf, vingt, vingt-un, vingt deux et vingt-trois se touchent et mesurent chacun vingt sept pieds huit pouces et quatre lignes de face à la rue Gasquet, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent onze pieds dix pouces et trois lignes; le lot numéro vingt-trois forme l'encoignure des rues Gasquet et Clark; les lots vingt-quatre, vingt cinq et vingt-six se touchent et mesurent chacun trente-deux pieds de face à la rue Clark, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent trente-huit pieds six pouces et cinq lignes.

Acquis par le défendeur dans cette affaire par achat du demandeur ci-dessus, conformément à un acte passé pardevant John Bendernagel, notaire en cette ville, le 8 mai 1880.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
9déc—9 16 23 30 janv 6 10

Mme Cornelia B. Graham vs. Charles G. Massé.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la Paroisse d'Orléans, No 4305—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 10 janvier 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans cette partie connue comme Burthe-ville, anciennement de la paroisse de Jefferson, de cet Etat, dans l'ilet borné par la propriété de Foucher de Circé et les rues Live Oak, Calhoun et Laurel. Le dit lot est portion de terre formé l'encoignure de la rue Laurel et la propriété Foucher de Circé et mesure cent cinquante pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur et façade de cent quarante-quatre pieds sept pouces et trois lignes conformément à un plan annexé à un acte passé pardevant W. J. Castell, notaire en cette ville, le 12 janvier 1874.

Etant la même propriété que le défendeur dans cette affaire a acquis du Crescent City Loan & Building Association, conformément à un acte passé pardevant André Hero jr., notaire en cette ville, le 7 février 1877.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
8 déc 8,15,22,29, janv 5,10.

Henry C. Smith vs Benjamin M. Merrell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3767.—En vertu d'un writ de feri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 7 janvier 1882, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

La moitié indivise de deux lots de terre, situés dans le faubourg Delord, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magazine, Poeyfarre, Duplantier et Camp, désignés par les numéros trente-trois et trente-quatre, sur un plan dressé par Edward Gottheil, voyer, en date du 25 mars 1849, annexé à un acte de Dominique François Burthe, exécuteur, à Alexandre McConnell, passé pardevant Achille Chiapella, lors notaire en cette ville le 19 mai 1849; les dits lots mesurent chacun au pied américain, conformément au dit plan, vingt-cinq pieds six pouces six lignes de face à la rue Magazine, sur une profondeur de cent trente deux pieds sept pouces quatre lignes et demi de profondeur et front de la rue Duplantier, sur cent trente deux pieds sept pouces et quatre lignes et demi de profondeur entre lignes parallèles. Ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et dépendances qui y appartiennent ou dépendent d'une certaine propriété que le dit Benj. M. Merrell, a acquis de société avec John W. Goyle, de la succession de Mme L. D. Burthe, par un acte passé pardevant Achille Chiapella, alors notaire en cette ville, le 19 mai 1849, C. O. Book 40, fol 604.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
6 déc—6,13,20,27—jan 3, 7.

Ferdinand Mauler vs. Jane Richards, femme de Francis C. Richards, alias Frank Richards, et Francis C. Richards, alias Frank Richards, mari de la dite Jane Richards. Même vs. Jane Richards, femme de Frank Richards.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, Nos 4557 et 4516.—En vertu d'un writ de saisie et vente et d'un writ de feri facias, à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans les affaires respectives ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 7 janvier 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Thalia, Erato, Melpomène et Dryades, mesurant seize pieds de face à la rue Thalia faisant six pouces plus ou moins, sur laquelle est construit un mur en commun, cent vingt pieds de largeur dans le fond, et cent vingt pieds sept pouces dix pouces cinq lignes; le dit terrain est situé à cent pieds de la plus rapprochée de la rue Baronne plus un lots numéros un et deux, sur un plan dressé par Louis H. Pilié, en date du 15 décembre 1849, déposé comme plan No 176 en l'étude de Théo. Guyol, notaire en cette ville, qui a été acquis par John B. Glandin des héritiers de Timothy Sullivan et Jeremiah Sullivan jr, par un acte passé le 16 décembre 1857 pardevant James Graham, anciennement notaire en cette ville.

Etant la même propriété que Mme Jane Richards a achetée du dit John B. Glandin, conformément à un acte passé pardevant Robert J. Ker, notaire, en cette ville, le 1er jour d'octobre 1875, enregistré au conveyance Book livre 106, folio 52.

Saisi dans les affaires ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
6 déc—6,13,20,27—3,7 janv

James T. Rodd vs William Campbell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 4542.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'hôtel St-Charles dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 31 décembre 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot ou portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges qui y appartiennent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Charles, Prytanée, Melpomène et Terpsichore, et désigné comme le No 3 sur un plan dressé par W. T. Thompson, voyer, et déposé pour référence en l'étude de G. R. Stringer, anciennement notaire en cette ville, comme plan No 21, conformément au dit plan annexé à un acte passé pardevant Théodore Seghers, anciennement notaire en cette ville, le 15 mai 1843; le dit lot ou portion de terre mesure trente pieds sept pouces et deux lignes de face à la rue Terpsichore sur une profondeur de soixante-treize pieds cinq pouces et deux lignes, entre lignes parallèles.

Etant la même propriété que le défendeur a acquise en vertu d'un acte de partage fait entre lui et les mineurs Applegate, pardevant A. Hero Jr, notaire, le 31 décembre 1877.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
30nov—déc 7 14 21 28 31

VENTE DE CONSTABLE

New Orleans Insurance Co vs Gottfried Sherf

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans, No 1437.—En vertu d'un writ de feri facias à moi adressé Par l'Hon. Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai aux enchères, dans la Bourse d'Encan St-Charles, rue St Charles, entre Gravier et Commune, LUNDI, 26 décembre 1881, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir: Un certain lot de terre, avec tous les édifices et toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le faubourg Livaudais, désigné par le No 7, d'après un plan dudit faubourg dressé par B. Buisson, en date du 5 mars 1832, et déposé en l'étude de F. Grima, notaire. Ledit lot forme l'angle des rues Levée et Huitième, et mesure, au pied américain, 51 pieds 1 pouce de face à la rue de la Levée sur une profondeur et façade à la rue Huitième de 105 pieds 3 pouces et de 114 pieds 1 pouce sur la ligne qui le sépare du lot No 12. Ensemble avec tous les droits, passages, etc. acquis par ledit défendeur de Benj. Miller, le 6 septembre 1873, par acte par devant J. F. Coffey, notaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus, désigné par le numéro ci-haut.

Conditions—Comptant sur les lieux.

E. V. VIENT, Constable.
26nov—25 nov—1,7,12,19,26 déc

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Max Hermann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 4097—Division B.—Attendu que P. S. Wiltz, administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Max Hermann, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.
6 déc—6,10,15

Succession de Jean Baptiste Clovis Cadot.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3854—Division C—Attendu que Charles Lafitte a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu Jean Baptiste Clovis Cadot, décédé; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.
6déc—6,10,15

Avis aux Contribuables.

Bureau No 26, Passage de la Bourse.

LE soussigné se chargera de payer toutes les taxes arriérées ou courantes, soit de ville ou d'Etat, à un escompte très avantageux pour les intéressés. Il réglera également toutes les licences d'Etat à un escompte libéral.

JOHN T. DUFOUR,
No 26 Passage de la Bourse.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Propriétés améliorées dans le Troisième District.

Succession de Catherine Durner, épouse d'Anthony Wedges.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 4364.

PAR SPEAR & ESCOFFIER — PLACIDE J. SPEAR, encanteur — Bureau No 46 rue Royale—SAMEDI, le 24 décembre 1881, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 17 novembre 1881, pour le compte de la susdite succession, les propriétés ci-après décrites, savoir—

1° Onze lots de terre, avec tous les droits et privilèges qui y appartiennent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 23 borné par les rues Jeanne, Pauline, Marais et Urquhart, désignés par les Nos 1 à 11 inclusivement du dit ilet, d'après le plan de Joseph Pilié, en date du 8 mars 1859, déposé en l'étude de E Bouny, notaire.

Les dits lots se touchent et forment la moitié du dit ilet, font face à la rue Pauline et mesurent comme suit: le lot No 1 forme l'encoignure Pauline et Marais, et mesure 31 pieds 3 pouces 1 ligne face à la rue Pauline, sur une profondeur et face à la rue Marais de 118 pieds 3 pouces et 5 lignes. Les lots Nos 2 à 10 inclusivement mesurent chacun 31 pieds de face à la rue Pauline, sur une profondeur entre lignes parallèles de 118 pieds 3 pouces 5 lignes; le lot No 11 forme l'encoignure Pauline et Urquhart et mesure 31 pieds de face à la rue Pauline, sur 118 pieds 3 pouces de profondeur et face à la rue Urquhart. Le tout mesure américaine, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

2° Quatre certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Troisième District de cet ville, désignés par les Nos 2, 3, 4 et 5, dans l'ilet borné par les rues Indépendance, Urquhart Villeré et Pauline, sur un plan de Nelson Fouché, Jr., le 6 avril 1848 et déposé en l'étude de P. E. Laresche, autrefois notaire, comme plan No 27 dans le livre de plan L, les dits lots sont contigus et mesurent chacun 31 pieds 4 lignes de face à la rue Indépendance sur une profondeur de 96 pieds 3 lignes entre lignes parallèles.

Termes et conditions—Comptant sur adjudication, l'acquéreur assumant le drainage privilégié s'il en existe et de payer les taxes de 1881.

Actes de vente pardevant A. Doriocourt, notaire, aux frais des acquéreurs.

19 nov—19,26, 3,10,17,24 déc

Succession de Noel Cobet.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 4354.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 17 décembre 1881, à midi, il sera vendu, à l'encan à la Bourse St Charles sur la rue St-Charles, entre celles Commune et Gravier, en vertu d'un décret de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 12 novembre 1881, pour le compte de la susdite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un terrain avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Bagatelle, Bons Enfants, Moralès et Union, ayant 30 pieds de face rue Bagatelle sur 120 de profondeur.

Conditions: comptant.

Acte de vente pardevant J. H. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

16 nov—16,23,30, déc 7.16.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magasin situé dans un quartier central, à l'encan.

Magasins Nos 101 et 103 rue Gravier, entre Camp et Magazine.

Magasins Nos 267, 269 et 271 rue South Rampart, coin Julia.

Propriété et ilet de terre rue Girod,

Actions de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans.

Succession de Pierre Wartelle—No 13,048—Cour du Troisième district judiciaire de la paroisse St Landry, Lne.

Ferdinand M. Wartelle et als vs M. L. Meuse, femme et als.

Vente pour effectuer un partage entre les héritiers de Pierre Wartelle, décédé.

Vente au dernier et plus fort enchérisseur.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, Encanteur, Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 7 janvier 1882, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour du Troisième District Judiciaire pour la paroisse St Landry, dans l'Etat de la Louisiane, rendu dans l'affaire ci-dessus, en jugement No 13,048 au dossier de ladite Cour et portant la date du 28 mai 1881, A. D. et en vertu d'une commission accordée par l'Hon. Geo. W. Hudspeth, juge de ladite cour, émise le 29ème jour d'août, A.D., 1881, il sera vendu à l'encan et enchère à effectuer un partage dans l'affaire ci-dessus, les propriétés de valeur suivantes, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 1er district de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Gravier, Commune, Magazine et Camp, désigné comme le lot No 3 dudit ilet et mesurant 23 pieds 3 1/2 pouces de face à ladite rue Gravier, sur 95 pieds 7 1/2 pouces de profondeur sur la ligne de côté du lot No 2 et 95 pieds 3 1/4 pouces de profondeur sur la ligne de côté du lot No 4 et 15 pieds 10 pouces et 3 fractions de largeur dans le fond.

Les améliorations comprennent un magasin en briques à trois étages, désigné par le No 101 de la rue Gravier, occupé par et loué à MM. Meyer Lobe & Co, jusqu'au 1er octobre 1882, à raison de $1000 par an.

2° Un autre certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et situé dans le même district et le même ilet ci-dessus, désigné comme le lot No 3 ayant été décrit et mesurant 21 pieds 7 pouces de face à la rue Gravier sur 96 pieds 2 3/4 pouces de profondeur sur la ligne de côté du lot No 2 et 95 pieds 11 3/4 pouces de profondeur sur la ligne de côté opposé et 21 pieds 7 pouces de largeur dans le fond. Les améliorations comprennent un magasin en briques à trois étages, désigné par le No 103 de la rue Gravier, occupé par et loué à MM. Branch, Crookes & Co., jusqu'au 1er octobre 1882, à raison de $1000 par an.

3° Un autre morceau de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Dryades, Girod et Julia, désigné comme les lots No 3 et 4, mesurant 63 pieds 11 pouces et 2 lignes de face à la dite rue Remparts, sur 94 pieds 10 pouces (plus ou moins) de profondeur et de façade à la rue Julia, entre lignes parallèles, et formant le coin des rues Remparts et Julia. Les améliorations comprennent une rangée de trois maisons et magasins en briques à deux étages, désignés par Nos 267, 269 et 271 rue Remparts, et 261 Julia, et occupés comme le coin des rues Julia et Remparts. Le coin Nos 269 et 271 Remparts est loué à et occupé par M. Wm. Cunningham à raison de $900 par an et le No 267 rue Remparts par F. Goldstein à raison de $360 par an.

4° Un certain autre morceau de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Baronne, Girod et Julia, mesurant 30 pieds 1 4/8 pouces de face à la rue Girod sur 102 pieds 10 4/8 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une bâtisse à un étage, désignée par le No 204 de la rue Girod.

5° Un certain ilet de terre situé dans le Faubourg Washington, Troisième District de cette ville, désigné comme l'ilet 44, borné par les rues Indépendance, Congrès, Célestine et Genius, ayant une façade aux rues Indépendance et Congrès de 341 pieds, sur une profondeur et façade aux rues Célestine et Genius de 197 pieds 7 pouces, le tout plus ou moins.

—Aussi—

6° Treize (13) actions du fonds capital de la New-Orleans Gas Light Co.

Termes et conditions de la vente—Pour les actions de la compagnie du gaz comptant avant le transfert. Pour la propriété à acière un demi du prix d'achat devra être payé au comptant, et pour le reste les acquéreurs souscriront des billets payables à l'ordre de Louise King, exécutrice testamentaire, en deux paiements égaux, payables à un et deux ans du jour de la vente, portant huit pour cent d'intérêt par an, intérêt à partir de la date, garantie par hypothèque spéciale, et privilège de vendeur contenant la clause "non aliénando," ainsi qu'une stipulation qui devra aussi être incluse dans l'acte, liant l'acquéreur à payer dix pour cent par an pour honoraires d'avocat en cas que la future détention des dits billets courraient des risques pour en toucher les montants. Les améliorations devront être pleinement assurées et les polices transférées aux détenteurs des billets. Les acquéreurs assureront le paiement en ras des montants de leurs enchères de toutes les taxes dues et exigibles en 1882, et devront déposer dix pour cent au comptant au moment de l'adjudication.

Actes de vente aux frais des acquéreurs par devant Andrew Hero, Jr., notaire.

4 déc—4, 7, 10, 17,24, 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage dans la rue Union, 3me district.

Dans l'affaire de John Hansen vs ses créanciers.

Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans—No 3079.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, Encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet, SAMEDI, 24 décembre 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, rue St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, en date du 16 novembre 1881, rendu dans l'affaire ci-dessus, il sera vendu aux enchères publiques, la propriété ci-après décrite:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Union, François, Moralès et Urquhart, lequel est la moitié du lot No 199 de l'ilet No 126 et mesurant 30 pieds de face à la rue Union sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en une maison en bois à un étage, avec cuisine, désignée comme le No 139 rue de l'Union.

Conditions: Comptant.

Actes de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Andrew Hero, Jr., notaire.

30nov—30,26 nov—3,10,17,24 déc

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans l'affaire de la liquidation de la Louisiana Life Insurance Company.

Bons consolidés de l'Etat de la Louisiane à l'encan.

No 4135—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR NICHOLAS J. HOEY, encanteur, Bureaux No 17 rue Carondelet—MERCREDI, 21 décembre 1881, à 12 1/2 P. M. à la Bourse d'encan St-Charles, rue St-Charles, dans la ville de la Nouvelle-Orléans en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 25 octobre 1881, dans l'affaire de liquidation de la Louisiana Insurance Company No 4135, au dossier de la dite cour, le dit ordre ayant été lancé sur l'application de John Glynn, jr, receveur, etc., il sera vendu à l'encan au plus haut enchérisseur, des bons deux pour cent de la Louisiane, étant les bons consolidés de l'Etat de la Louisiane émis en vertu d'un acte de l'assemblée générale, approuvé le 24 janvier 1874, et étampés conformément aux stipulations de la Section 2, de l'Ordonnance de la Dette d'Etat, dans la Constitution de 1879, lesquels bons sont des dénominations suivantes, à savoir:

251 Bons de $100 chacun, $25,100.
10 Bons de $1000 .. $10,000.
1 Bon de $500 .. $500.

Tous coupons non échus, à savoir: No 16 (dû 1er janvier 1882) au No 30 inclusivement des dits Bons y sont attachés, de même que le coupon No 15 du 1er janvier 1880.

Conditions de la vente—Comptant sur les lieux.

26 oct—26. nov, 2,9,16,20,3,10,17,20,21 déc

INJECTION & POUDRE-TISANE du Dr BIENAIMÉ [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. P. GUINAULT.

Résidence en briques, avec mansardes, rue St-Pierre, Nos 93 et 95.

Succession de Veuve F. C. Bonseigneur.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, No 3921.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur.—Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 14 janvier 1882, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 9 décembre 1881, la propriété suivante, savoir:

Un lot de terre, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues St Pierre, Orléans, Bourbon et Dauphine, lequel lot de terre mesure 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue St-Pierre sur 76 pieds 8 pouces 6 lignes de profondeur. Ensemble, une maison basse en briques avec mansardes, ayant quatre chambres, galerie derrière, deux cabinets et deux grandes chambres dans la mansarde; cuisine haute en briques de quatre chambres; cour carrelée, lieux d'aisance, hydrant, etc. Le tout d'après un plan qui sera exposé à la Bourse.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Oct. de Armas, notaire, aux frais de l'acquéreur, y compris les taxes d'Etat et de ville dues en 1882, en sus du prix d'adjudication.

Le dépôt ordinaire de 10 pour cent sera requis de l'acquéreur sur le montant de l'adjudication pour garantir la vente.

10déc—10 17 24 31 jan7 14

Deux lots de terre avec bâtisses, rue Annette Nos 27 et 29.

Succession d'Antoine Aimée Duplessis.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 4094.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 17 décembre 1881, il sera vendu à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division D, en date du 10 novembre 1881—

Deux lots de terre contigus situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Annette, St-Antoine, Marais et Urquhart, désignés par les lettres A et B.

Les lots A et B mesurent chacun 31 pieds 11 pouces 3 lignes de face à la rue Annette sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur.

Les améliorations sur le lot A comprennent une maison basse en bois No 27, ayant quatre chambres deux cabinets, cuisine double, lieux d'aisance, citerne, &c., &c.

Sur le lot B—Une maison basse en bois No 29, construite dans le fond, ayant deux chambres, deux cabinets et galerie sur la façade, citerne, lieux d'aisance, &c., &c.

Le tout conformément au plan qui sera exposé à la Bourse.

Conditions—Moitié comptant et la balance à un an de crédit. Les acquéreurs fourniront leurs billets portant huit pour cent d'intérêt de date et garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur les propriétés vendues, avec toutes les clauses usuelles de police d'assurances et les frais d'avocat à raison de 5 pour cent, en cas de non paiement à échéance. Les acquéreurs auront le privilège de payer tout le montant du prix de l'adjudication comptant, s'ils le désirent.

Actes de vente pardevant John R. Legier, notaire, aux frais des acquéreurs—10 pour cent seront requis des acquéreurs sur le montant de l'adjudication pour garantir la vente.

12 nov—19 26, déc 3 10 17

Maison rue Urquhart No 153.

Succession de Pierre Péché.

Cour Civile de district pour la paroisse d'Orléans—No 4336—Division E.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur. Bureau, Passage de la Bourse et Bienville.—SAMEDI, 7 janvier 1882, il sera vendu à midi, à la Bourse d'encan St. Charles, rue St-Charles—En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de district pour la paroisse d'Orléans, en date du 1er décembre 1881, la propriété suivante, savoir—

Un lot de terre situé dans le 3me district de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Urquhart, Girod, Mandeville et Espagne, désigné par le No 8 de l'ilet No 69, lequel lot de terre mesure 30 pieds de face à la rue Urquhart sur une profondeur de 115 pieds—Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent. No 153.

Le tout conformément au plan qui sera exposé à la Bourse.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Octave de Armas, notaire, aux frais de l'acquéreur, ainsi que toutes les taxes d'Etat et de ville exigibles en 1882.

Le dépôt ordinaire de 10 pour cent sera requis de l'acquéreur.

3déc—3,10,17,24,31, janv 7

Succession de Johann Gottfried Jacobi. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. No 4496.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 31 décembre 1881, il sera vendu à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 28 novembre 1881, la propriété suivante, savoir:

Deux lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, situés dans le Troisième district de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Bruxelles, Dupré et Broad; les dits lots sont désignés par les Nos 1 à 11 inclusivement, mesurant ensemble 270 pieds 9 pouces 2 lignes de face à la rue Broad, 120 pieds 6 pouces 7 lignes de face à la rue Bruxelles, 134 pieds 9 pouces 6 lignes de face à la rue Dupré et 64 pieds 4 pouces sur l'autre ligne. Le tout mesure américaine. Le tout d'après le plan qui sera exposé à la Bourse.

Conditions—comptant.

Acte de vente pardevant Chas Rallo, notaire, aux frais de l'acquéreur, y compris les taxes d'Etat et de ville exigibles en 1882 en sus du prix d'achat.

10 pour cent seront requis sur les lieux de l'acquéreur sur le montant de l'adjudication pour garantir la vente.

29 nov—déc 3,10,17,24,31

PAR J. V. GOURDAIN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Otto Drewes.

No 4456, Division B.

Des meubles splendides et élégants pour salon et chambre à coucher, miroirs, piano Pleyel, etc.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur—Bureaux No 56 rue Royale—Il sera vendu à l'encan MERCREDI, le 14ème jour de décembre 1881, à 11 heures du matin, au coin des rues Washington, Camp et Bourgogne, le ménage, dans la demeure de feu Otto Drewes, conformément à un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de la susdite succession—

Un lot de meubles et un piano Pleyel.

Conditions—Comptant sur les lieux.

3 déc—3,9,14

ASSURANCES.

ANNUAL STATEMENT OF THE NEW ORLEANS INSURANCE COMPANY.

For the year ending the 31st December 1880.

Fire premiums	$307,798 10	
Marine premiums	104,310 45	
Inland premiums	47,372 04	
		$459,480 59
Less—		
Premiums on risks not terminated	$102,801 26	
Return premiums	16,960 23	
Reinsurances	29,501 41	
		$149,012 63
Net earned premiums		$311,467
Add—		
Interest, salvage and rents	$41,406 50	
Contingent	15,679 65	
		$57,086 1[illegible]
		$368 554 11
Deduct—		
Fire losses	$54,535 07	
Marine losses	51,489 74	
Inland losses	17,917 81	
	$123,942 62	
Rebate and commission	56,057 26	
Charitable donations	1,191 75	
State and city taxes and licenses	7,323 66	
Board of Underwriters Babcock and Salvage corps	6,607 16	
General expenses, home office and agencies	36,390 66	
		$232,512 79
Gross profits		$136,041
Deduct—		
Dividend of July 1880	$25,000 00	
Dividend Dec., 1880	25,000 00	
Surplus	86,041 32	
		$136,041 32

The company has the following assets:

Cash in house	$67,101 27
United States Bonds	220,000 00
Real Estate (lowest valuation)	90,640 00
Notes secured by first mortgage on city properties	101,000 00
Notes secured by pledges of available securities	43,550 00
Notes, loan on call secured by available securities	32,000 00
Bills receivable for premiums	16,587 38
New Orleans Water Works Bonds	36,500 00
New Orleans City Railroad bonds	36,575 00
Banks, Insurance Companies and other stocks, par value	14,655 36
Premiums in course of collection	76,620 30
Due by agents	2,319 35
	$715,458 66

LIABILITIES.

Capital stock	$500,000 00	
Reinsurance reserve	102,801 26	
Unclaimed Dividends	2,855 50	
Dividends of December 31, 1880	25,000 00	
Surplus	86,041 32	
		$715,498 66

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company.

J. TUYES, President.

J. W. HINCKS, Secretary.

Sworn to and subscribed before me this 13th day of January, 1881.

JAS. FAHEY, Notary Public.

We, the undersigned Special Committee, appointed by the Board of Directors of the New Orleans Insurance Company to appraise the assets of said company, hereby certify that, after a careful examination, the valuation of said assets as above specified, is true and correct.

ANT. CARRIÈRE,
W. A. BELL,
A. SCHREIBER,
E. GALLY.

At a meeting of the Board of Directors, held on the 11th day of January 1881, it was resolved to pay on demand the semi-annual interest dividend of 5 per cent, on the capital stock to the stockholders or their legal representatives.

J. W. HINCKS, Secretary.

New Orleans, January 13, 1881.

DIRECTORS.

JULES ALDIGÉ,	E. GALLY,
THEO. BRIERRE,	CHAS. LAFITTE,
W. A. BELL,	PIERRE POUTZ,
ANT. CARRIÈRE,	A. SCHREIBER,
CHAS. T. DUGAZON,	CHAS. R. SCHMIDT
D. FATJO,	JULES TUYES.

14 jan—1an

CHEMINS DE FER

Star and Crescent Route.

VOIE FERRÉE

—ENTRE—

La Nlle-Orléans et Houston,

—COMPOSÉE—

DU CHEMIN DE FER MORGAN LOUISIANE ET TEXAS. CHEMIN DE FER DE L'OUEST DE LA LOUISIANE. CHEMIN DE FER DU TEXAS ET DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

DÉPARTS.	ARRIVÉES.
Nlle-Orléans à (midi) 12	A Houston 6:50 A. M
Houston .. 10.30 P. M.	Nlle-Orléans 4:25 P. M

Chars dortoirs entre la Nlle-Orléans et San Antonio.

Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer de l'endroit. Durée du voyage à Galveston par cette voie, 23 HEURES. Billets à vendre et chars dortoirs à retenir tous les jours au bureau, au coin des rues Magazine et Natchez.

C. A. WHITNEY & CIE., Directeurs.

11mai—1an

LOUISVILLE AND NASHVILLE RAIL ROAD.

La route la plus courte et la plus rapide pour toutes les villes de l'Est. ALLANT SANS CHANGEMENT JUSQU'A NASHVILLE, LOUISVILLE LYNCHBURG, WASHINGTON, CINCINNATI, COLUMBUS, O., ET ST. LOUIS TRAINS COMPLETS DE LA NOUVELLE-ORLEANS A LOUISVILLE

	Départ.	Arrivée.
Express	7:05 a. m.	10:02 p. m.
Coast accomodation	3:32 p. m.	9:12 a. m.
Malle rapide	5.00 p. m.	10:03 a. m.

UN SEUL CHANGEMENT DE CARS JUSQU'AUX VILLES DU NORD ET DE L'EST. Bureau des billets, coin St Charles et Commune, J. W. SMITH, agent de tickets, où l'on peut s'assurer d'avance des places dans les sleeping cars.

C P. ATMORE,
Agent général pour les passagers,
J. H. SMITH,
Agent pour les billets,
J. T. HARAHAN,
Surintendant.

12 mai—1an

LOUISVILLE AND NASHVILLE RAIL ROAD.

Shortest and Quickest Route to all Eastern Cities.

THROUGH WITHOUT CHANGE TO NASHVILLE, LOUISVILLE, LYNCHBURG, WASHINGTON, CINCINNATI, COLUMBUS O. AND ST. LOUIS. ENTIRE TRAINS THROUGH FROM NEW-ORLEANS TO LOUISVILLE.

	Leave.	Arrive.
Express	7:05 a. m.	10:02 p.m.
Coast Accomodation	3.32 p. m.	9:12 a m.
Fast Mail	5:00 p. m.	10:03 a. m.

ONLY ONE CHANGE OF CARS TO NORTHERN AND EASTERN CITIES. Ticket office, corner St Charles and Common streets, J. H. SMITH, Ticket Agent, where Sleeping Car accommodations may be secured in advance.

C. P. ATMORE,
General Passenger Agent.
J. H. SMITH,
Ticket Agent.
J. T. HARAHAN,
Superintendent.

12 mai—1an

Chemin de Fer Pontchartrain.

Dépôt à l'extrémité de la rue du Canal. Station à l'extrémité de la rue des Champs-Elysées, près la levée, 3me District.

Excursions au Lac, aller et retour le même jour 15 cts, pour les enfants au dessous de douze ans, 10 cts.

Prix du trajet jusqu'à Gentilly, aller et retour, 15 cts.

Les convois partiront du pied de la rue du Canal à 4:27 a. m.; 5:30 p. m.; 1 p. m.; 4:00 p. m.

En partant de Milneburg à 5:02 a. m.; 6:15 a. m.; 11:00 a. m.; 5:22 p. m.; 5:12 p. m.; 7:12 p. m.

Le train partant de Milneburg à 5:02 a. m., va seulement jusqu'à la jonction Pontchartrain. Au retour il quitte la jonction Pontchartrain à 6:00 a. m.

Les départs se feront d'après les heures de la ville.

17 avril—

J. T. HARAHAN, Président

Great Jackson Route.

Chicago, St. Louis & New Orleans R. R.

The Standard gauge trunk line between the North and the South.

The ONLY LINE running PULLMAN PALACE SLEEPING CARS THROUGH from NEW ORLEANS TO CINCINNATI, ST. LOUIS AND CHICAGO, WITHOUT CHANGE of tracks.

ONLY ONE CHANGE TO NEW YORK AND EASTERN CITIES.

The ONLY DIRECT ROUTE to ST. LOUIS, CHICAGO, and ALL POINTS NORTH AND WEST. Many miles shorter, and many hours quicker than any other line.

DOUBLE DAILY TRAINS leave and arrive at Calliope Street Depot, as follows:

LEAVE	ARRIVE
Express No 1 7:40 A. M.	Mail No 2...7:15 A. M.
Mail No 3....5:00 P. M.	Express No 4 11:15 A. M
Mixed No 13..12:00 M.	Mixed No 14..9:00 P.M

Nos 1, 2, 3 and 4 run daily—Nos 13 and 14 daily, except Sunday.

Ticket office, 22 Camp street, corner Common, A. D. SHELDON, Ticket Agent. J. W. COLEMAN, Acting Gen. Pass. Agent.

Grande Route de Jackson.

Chicago, St. Louis & New Orleans R. R.

LIGNE "STANDARD GAUGE" ENTRE LE NORD ET LE SUD.

L'UNIQUE LIGNE faisant usage DES WAGONS-DORTOIRS PULLMAN de la NLLE-ORLEANS JUSQU'A CINCINNATI, ST. LOUIS ET CHICAGO, sans changement de tracks.

UN CHANGEMENT SEULEMENT JUSQU'A NEW YORK ET LES VILLES DE L'EST.

L'UNIQUE ROUTE DIRECTE pour ST. LOUIS, CHICAGO ET TOUS LES POINTS DU NORD ET DE L'OUEST. Plusieurs milles plus courte et plusieurs heures plus rapide que les autres.

DOUBLE TRAINS QUOTIDIENS qui partent et arrivent à la gare de la rue Calliope comme suit:

DEPART	ARRIVEE
Express No 1.7:40A.M.	Malle No 2..7:15 A. M.
Malle No 3...5:00P.M.	Expr No 4..11:15 A. M.
Mixte No 13..12:00 M.	Mixed No 14..9:00 P.M.

Nos 1, 2, 3 et 4 tous les jours—Nos 13 et 14 partent tous les jours, excepté le dimanche.

Bureau des Billets, 22 rue du Camp, coin Commune.

A. D. SHELDON, Agent de Tickets.
J. W. COLEMAN, Agent Gén. des Pass.

GRAND CHEMIN DE FER

Partant la malle des Etats-Unis entre la Nlle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas. L E FERRY partira du pied de la rue des Champs-Elysées tous les jours, à HUIT HEURES A. M., et se reliera au CONVOI DES PASSAGERS qui part d'Alger à 8 h. 30 A. M.

Le fret pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Labadieville et Lockport, sera transporté aux deux de bateau à vapeur pour tout [illegible]

Le taux du fret, pour les points sur l'Atchafalaya et la Teche, au-delà de Morgan City, est réglé pour le moment. Des contrats spéciaux pour des consignations expédiées pour ces points devront être faits, avant l'expédition avec The [illegible] A. Morgan, agent général, au pied de la rue [illegible]. Le fret pour tous les points doit être livré d'avance. Comme avantage spécial à nos réguliers des taux spéciaux, nous ferons les billets dits "commutation" seront accordés à ceux qui les expédieront que par ce chemin de fer. Après que le fret est passé pour la [illegible] doit être délivré avant 3 heures; le fret ne passera aucune partie par les trains suivants. Billets "commutation"—500 milles pour $12.— Que billets ne sont émis qu'en faveur des personnes à qui la compagnie juge convenable de les accorder.

GEO. PANDELY,
Surintendant.

Pour fret et passage s'adresser au coin des rues Natchez et Magazine.

Il ne sera point reçu de fret après 5 heures.

CHAS. A. WHITNEY & CO. Agents.

A la station Terrebonne le chemin se relie à l'embranchement de Thibodaux, allant à Thibodaux et Houma.

Merchants' Mutual Insurance Company, of New Orleans.

104 Canal street.

TWENTY-SEVENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their Charter, the company publish the following statement:

Premiums received during the year ending May 31, 1881, including unearned premiums of the previous year—		
On Fire Risks	$585,580 92	
On Marine Risks	26,456 71	
On River Risks	26,518 80	
Total Premiums	$618,506 43	
Less Unearned Premiums	84,003 00	
Net Earned Premiums May 31, 1881		$534,503 43
Losses paid—		
On fire risks	$54,232 80	
On marine risks	5,133 27	
On river risks	6,631 56	
Taxes and expenses less interest	25,333 87	
Reinsurances and return premiums	16,943 41	
		108,574 03
Profit		$125,928 40

The Company has the following Assets:

City Bonds (market value)	$332,069 92
State Bonds (543,650)	12,000 00
Bank, railroad and other Stocks	71,687 12
Notes secured by mortgage and pledge	145,553 63
144 shares New Orleans Water Works Co.	
Bills receivable	46,215 69
Premiums in course of collection	30,902 55
City Time ($6,379 39)	34,225 28
Judgments	2,000 00
Cash on hand	7,200 00
	75,571 72
	$637,546 23

The above Statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

PAUL FOURCHY, President.

G. W. Hoyt, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans.

Sworn to and subscribed before me the 11th day of June, 1881.

MICHEL V. DEJEAN, N.P.

At a meeting of the Board of Directors, held on the 11th day of June 1881, it was resolved to declare a cash dividend of 25 per cent on the net earned participating premiums for the year ending 31st May 1881, payable on the third Monday of July next.

Ten per cent interest on the capital stock for the year ending 31st May, 1881, is payable on demand.

Directors.

P. MASPERO,	J. J. FERNANDEZ,
PAUL FOURCHY,	JOHN GEDDES,
JNO. B. LALLANDE,	D. FATJO,
EDWARD TONY,	D. A. CHAFFRAIX
H. W. SMITH,	CHS. LAFITTE,
	B. W. TAYLOR

16 juin—

ASURANCES

COMPAGNIE D'ASSURANCES MUTUELLES DU SUN.

Capital payé..........$500,000

Vingt-cinquième Etat Annuel.

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES DU SUN, 52 rue du Camp. Nouvelle-Orléans, 1er Janvier 1881.

CONFORMÉMENT aux prescriptions de sa charte, la Compagnie publie l'état de situation ci-après pour l'année expirant le 31 décembre 1880—

Montant des primes pour l'année expirant le 31 décembre 1880—			
Risques d'incendie	$225,148 75		
Risques de rivières	135,203 12		
Risques maritimes	61,377 94		
			$421,731 81
A ajouter—Risques non-échus, 1879			99,323 00
			$521,054 81
Risques non-échus, 1880	$98,251 00		
Primes remboursées	14,598 54		
			112,849 54
Primes nettes			$408,205 27
A déduire: Pertes, etc., payées durant la même période—Sur les risques d'incendie	$44,397 66		
Sur les risques de rivières	79,836 77		
Sur les risques maritimes	30,169 21		
			$154,403 64
Réserve pour les pertes non-ajustées et non-acquittées			31,200
			$184,603 6
A ajouter—			
Réassurances	$68,464 46		
Dépenses	33,090 30		
Bureau des Assureurs	5,910 36		
Taxes	3,502 25		
Loyers	2,000 00		
			$112,967 36
Fonds de réserve, 2 pour cent sur le capital			10,000 00
Dividende sur le capital actions payés	$48,593 91		
A déduire—L'escompte et l'intérêt	28 315 18		20,707 73
			$328,268 23
Profits nets actuels			$79,937 04

La compagnie possède les valeurs ci-après énumérées, estimées aux taux du marché:

Actions et Bons	$391,580 12
Prêts et Hypothèques	28,616 00
Prêts sur nantissements	28,510 40
Billets à recevoir	3,335 07
Propriété foncière	25,000 00
Primes en voie de perception	22,586 00
Argent en caisse	173,516 86
Total des valeurs	$670,064 21

L'exposé qui précède est une copie juste, vraie et exacte des livres de la compagnie.

JAS. I. DAY, Président.

H. CARPENTER, Secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi, ce dix-neuvième jour de janvier 1881.

A. INGRAHAM, Notaire.

Le Conseil des Directeurs à une réunion tenue le dix-neuvième jour du mois de janvier 1881, après avoir mis de côté Dix Mille Piastres des profits nets de l'année, comme fonds de réserve, et payé les Dix Pour Cent de Dividende aux actionnaires, a résolu de payer un Dividende Comptant de VINGT POUR CENT sur les primes nettes gagnées de l'année expirant le 31 décembre 1880, le dit dividende payable à partir du LUNDI, 24 janvier 1881.

DIRECTEURS.

R. J. Hart	Julius Weis,	Ashton Phelps,
E. Renshaw	R. C. Hamilton,	D. Fatjo,
E. Bisso,	J. C. Morris,	T. L. Airey,
A. Baldwin,	James I. Day,	R. E. Craig,
C. Macready,	Thos. Simms,	Sam'l L. Boyd,
W. B. Seymour,	Chas. Roberts,	J. G. Gaines,
D. A. Chaffraix,	J. A. Blanc,	J. S. Flower,
J. L. Harris,	E. Newman,	

26 janv—1an

TRAMWAYS OU CHEMINS DE FER URBAINS DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Point Central.

Tous les tramways ou chemins de fer urbains de la Nouvelle-Orléans, viennent aboutir à la rue du Canal, le grand et unique boulevard de la ville, dont la statue de Clay est le point central. C'est de ce point que rayonnent toutes les voies ferrées destinées au service intérieur de la cité.

Ligne de la rue du Canal.

Les cars portant l'inscription "Ridge Cemeteries" longent la rue du Canal, dans sa partie inférieure, sur un parcours de trois milles et demi jusqu'à l'endroit connu sous le nom de "Half-way House" et qui est situé à mi-chemin entre la ville et le lac Pontchartrain. Le Côteau de la Métairie commence au Half-way House; c'est un plateau qui domine de six à huit pieds les cyprières avoisinantes et sur lequel sont construits quelques uns des plus beaux cimetières de la Nouvelle-Orléans, entre autres le Cimetière Greenwood ou l'on peut admirer le magnifique monument qu'une Association de dames a fait élever à grands frais à la mémoire des soldats morts au service de la Confédération. Un peu au-delà du Half-way House s'ouvre le nouveau Cimetière de la Métairie, qui occupe la place de l'ancien hippodrome de la Métairie.

Un autre service de cars portant de la rue du Canal, relie la ville aux rivages du lac Pontchartrain, et aboutit à l'endroit où le nouveau Canal se jette dans ce lac. Le chemin est à deux voies à partir du "Half-way House," et les wagons, au bout de cette traînés par des chevaux sont remorqués par une petite locomotive. La distance à parcourir est de sept milles. Le petit village bâti à la jonction du Nouveau Canal et du Lac est extrêmement agréable et, depuis l'établissement de la voie ferrée, est devenu un but général de promenade. Il s'y trouve d'excellents restaurants, des salons de rafraîchissements, des établissements de bains, des tirs, etc.

Lignes des rues Magazine et Prytanée.

Le point de départ de ces deux lignes est à côté gauche de la statue de Clay, ou celui qui regarde le fleuve. L'une et l'autre traversent la rue du Camp sur la même voie, jusqu'à la rue Prytanée, point où elles bifurquent; les cars de la ligne Prytania suivent la rue de ce nom jusqu'au dépôt établi dans la rue Toledano, et la ligne Magazine continuant à remonter la rue du Camp jusqu'à la rue Magazine, et longeant celle-ci jusqu'à la rue St-Joseph. Il y a un changement de cars dans la rue Magazine, au-delà du Marché de ce nom.

En remontant la rue du Camp par l'une ou l'autre des lignes ci-dessus, on voit à sa droite la Place Lafayette, à sa gauche Odd Fellows' Hall, St-Patrick's Hall et la belle Eglise de St-Patrick.

Dans la rue Prytania se trouvent quelques-uns des plus beaux édifices de la Nlle-Orléans.

A retour, les cars de la ligne Magazine franchissent la rue de ce nom sur une double voie, et les cars de la ligne Prytania passeront également la rue de ce nom sur une double voie jusqu'à la jonction de la rue du Camp, point où ils tournent dans la rue Poydras pour entrer la rue Magazine.

Chemin de fer de la rue du Canal, du City Park et du Lac.

Les wagons de cette ligne sont mus par une légère locomotive et vont de la rue du Canal au Fort Espagnol, sur le lac Pontchartrain: distance, environ sept milles. La voie est double d'un bout à l'autre, à l'exception de deux tronçons insignifiants. La station de départ est dans la rue du Bassin près du Canal. Les trains suivent la rue du Bassin jusqu'à la rue Bienville, la rue Bienville jusqu'à St-Patrick, St-Patrick jusqu'à la rive occidentale du Canal d'Orléans, à la jonction du Chemin de la Métairie et du Parc; ils longent ensuite le Canal d'Orléans (côté ouest) jusqu'au Lac Pontchartrain.

Pour le retour ils suivent la même route jusqu'au Parc, et le reste du parcours se fait ainsi: rue Bernadotte jusqu'à la rue Bienville, Bienville jusqu'à Claiborne Claiborne jusqu'à Douane, Douane jusqu'à Bassin.

Ligne du Chemin du Bayou et du Marché Français.

La station de départ est la même que celle de "Levee and Barracks," rue du Canal, vis-à-vis la Douane. La même voie sert également aux deux lignes jusqu'à la rue de l'Esplanade où se trouve une voie double conduisant en ligne droite jusqu'au Pont du Bayou. Le retour s'opère par la même route, la voie du Bayou à la rue des Remparts étant commune à la ligne "Esplanade and Bayou Bridge" et à la ligne "Bayou and French Market."

Ligne des Fair Grounds et du Marché Français.

Station de départ: Levée près Dumaine. Parcours: Levée à Dumaine, Dumaine à Broad, Broad à la station de la rue Laharpe. Retour: Bayou à Broad, Broad à Ursulines, Ursulines au Marché Français.

Upper Magazine Line.

Station de départ: coin lower Magazine et Harmony. Les cars traversent la rue Magazine sur une double voie jusqu'à la rue St. Joseph.

Chemin de fer de Pontchartrain.

Ce chemin de fer est un des plus anciens de l'Amérique: il a été inauguré il y a environ 46 ans. La voie a cinq milles de longueur et se dirige en ligne droite du Mississipi au lac Pontchartrain.

ANNONCES PARISIENNES

M[illegible] C'est [illegible] Aucune [illegible] dans ces diverses catégories ne pourra être acceptée [illegible]

FER BRAVAIS

Adopté dans les Hôpitaux [illegible] Recommandé par les Médecins Contre Anémie Chlorose Débilité Epuisement Pertes blanches etc.

Le Fer Bravais [illegible]

C'est le plus économique des ferrugineux puisqu'un flacon dure un mois. Dépôt à Paris, 13, r. Lafayette [illegible]

[illegible] Hart & [illegible] Rivet Carrouché

Envoi gratis sur demande [illegible]

PEPSINE BOUDAULT

EXPOSITION UNIVERSELLE 1867

Le Jury Académique a décerné la médaille unique A LA PEPSINE BOUDAULT la seule recommandée par le Dr CORVISART, médecin de l'Empereur Napoléon III et la seule admise dans les HOPITAUX DE PARIS. Elle est conseillée par les plus grands médecins avec un succès infaillible, sous forme de Vin, Elixir et Poudre (1. de 20 gr.) dans les Gastrites, Gastralgies, Aigreurs, Nausées, Flatuosités, Indigestions, Diarrhées, Gaz, Pesanteurs, Migraines et les Vomissements chez les Dames enceintes.

A la Nouvelle-Orléans, Mengin, Dubcongé, Bogal, Meunesl et Cie, Hart. Et chez les principaux Pharmaciens anglais et français.

A Paris, chez HOTTOT, succr, 24, rue des Lombards.

GOUTTES RÉGÉNÉRATRICES

du

Docteur Samuel THOMPSON

Ces GOUTTES possèdent une puissance reconstituante telle qu'elles figurent au premier rang parmi les découvertes de la science moderne.

Elles rendent entièrement ou augmentent considérablement les forces perdues soit à la suite de longues maladies ou d'excès de jeunesse.

C'est surtout dans les pays chauds que les gouttes régénératrices sont appelées à apporter d'inappréciables services, rendant à l'homme sa puissance et sa virilité et contribuant à augmenter la force et développer la beauté de la race humaine.

Exiger sur tous les flacons la marque de [Gelin]

DÉPOT GÉNÉRAL A PARIS: Pharmacie GELIN, 38, rue Rochechouart

A la Nouvelle-Orléans: MM. Rivet-Marcel Majeau, Hart Cie Carrouché et dans toutes les pharmacies.

ARSÉNIATE D'OR

Dynamisé du Dr ADDISON

Le plus ÉNERGIQUE et le PLUS ACTIF des RECONSTITUTIFS.

On ne connait pas de substance médicamenteuse qui ait donné des résultats aussi surprenants et décisifs. Elle est sans contredit le premier et le plus énergique de tous les reconstituants.

Les sommités médicales de tous les pays du monde, ont constaté et affirmé la puissance curative extraordinaire qu'elle possède. L'ARSÉNIATE D'OR DYNAMISÉ du Dr ADDISSON est le véritable remède souverain pour toutes les affections du système nerveux pour rebelles qu'elles soient. Il a des propriétés toniques qui rend infiniment supérieure au fer dans les cas de Chlorose et Anémie. L'Arséniate d'or dynamisé exerce une influence extrêmement favorable dans les affections chroniques des poumons. Son action curative est certaine dans les cas d'ulcères de caractère malin, maladies de la peau et du lupus.

Exiger sur tous les flacons la marque de [Gelin]

DÉPOT GÉNÉRAL A PARIS: Pharmacie GELIN, 38, rue Rochechouart

A la Nouvelle-Orléans: MM. Rivet-Marcel Majeau, Hart Cie Carrouché et dans toutes les pharmacies.

Salicylate de Soude Schlumberger

Chimiste à Paris, 26, rue Bergère.

SEUL REMÈDE INFAILLIBLE CONTRE LES DOULEURS NÉVRALGIQUES

LA GOUTTE & LES RHUMATISMES AIGUS & CHRONIQUES

Le rapport fait à l'Académie de Médecine de Paris, par les sommités médicales, constate 95 0/0 de guérison en 3 jours et souvent en 24 heures.

LE SALICYLATE DE LITHINE

Agit plus énergiquement dans les cas de GOUTTE AIGUE et de la GRAVELLE.

LES PASTILLES SALICYLÉES

Recommandées contre les Affections de la Gorge et des Bronches, et spécialement pour guérir les Aphtes et le Croup.

LE VIN SALICYLÉ

Tonique antiseptique efficace pour les tempéraments faibles et fiévreux.

Dépôts: Nouvelle-Orléans: MM. RIVET et CARROUCHÉ, droguistes.

Exposition Universelle Paris 1878

GRANDE MÉDAILLE D'OR

Pour la pureté des produits.

Fabrique Spéciale de PRODUITS CHIMIQUES pour la PHARMACIE ET LA PHOTOGRAPHIE

Sulfate de Quinine pur (8 Médailles)

Salicylate de Soude et Acide Salicylique

POULENC & WITTMANN

Paris — 7, rue Neuve-Saint-Merri, 7— Paris

Nouvelle-Orléans: CARROUCHÉ; RIVET.

Médaille d'Argent, Exposition de Paris 1878.

GUÉRISON PROMPTE ET RADICALE

de toutes les Affections de la Poitrine et de la Gorge par le

SILPHIUM Cyrenaicum

dont les propriétés exceptionnelles viennent encore d'être proclamées devant l'Académie de Rome, par le Dr LANZI, qui conclut dans son rapport, que le Silphium est destiné à prendre place parmi les remèdes les plus efficaces, dans la cure des maladies chroniques de l'appareil respiratoire: Rhumes, Bronchites, Catarrhes, Phthisies, Laryngites, Angine, Croup, Fatigue de la Voix, etc., etc.

DERODE et DEFFÈS, seuls propriétaires et préparateurs, 2, rue Drouot, Paris.

Nouvelle-Orléans: RIVET; CARROUCHÉ; MARCEL MAJEAU.

GOUDRON DE GUYOT

LIQUEUR CONCENTRÉE ET TITRÉE

M. Guyot est parvenu à enlever au goudron son âcreté et son amertume insupportables et à le rendre très-soluble. Mettant à profit cette heureuse découverte, il prépare une liqueur concentrée de goudron, qui, sous un petit volume, contient une grande proportion de principes actifs.

Le Goudron de Guyot a donc tous les avantages de l'eau de goudron ordinaire, sans en avoir les inconvénients. Il suffit d'en verser une cuillerée à café dans un verre d'eau pour obtenir à l'instant un verre d'excellente eau de goudron sans goût désagréable. Chacun peut ainsi préparer soi-même son eau de goudron au moment du besoin, ce qui offre économie de temps, facilité de transport et évite le maniement si désagréable du goudron.

Le Goudron de Guyot remplace avec avantage bien des tisanes plus ou moins inertes, dans les cas de rhumes, bronchites, toux, catarrhes.

Le Goudron de Guyot est recommandé dans les maladies suivantes:

EN BOISSON. — Une cuillerée à café pour un verre d'eau, ou deux cuillerées à bouche par bouteille:

BRONCHITES
CATARRHE DE LA VESSIE
RHUMES
TOUX OPINIATRE
IRRITATION DE POITRINE
COQUELUCHE
MAUX DE GORGE

EN LOTION. — Liqueur pure ou étendue d'un peu d'eau.

AFFECTIONS DE LA PEAU
DÉMANGEAISONS
MALADIES DU CUIR CHEVELU

EN INJECTION. — Une partie de liqueur et quatre parties d'eau (allongée toute agitée.)

ÉCOULEMENTS ANCIENS OU RÉCENTS
CATARRHE DE LA VESSIE

Le Goudron de Guyot a été expérimenté avec succès dans les principaux hôpitaux de France, de Belgique, d'Espagne. Il a été reconnu, que, par les temps chauds, il est la boisson la plus hygiénique, et surtout pendant les temps d'épidémie. Une instruction accompagne chaque flacon.

Dépôt à la Nouvelle-Orléans, [illegible]

A Paris, maison L. FRÈRE [illegible]

L'ABEILLE

DE LA

NOUVELLE-ORLEANS.

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

ÉDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE **SAMEDI MATIN**

—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'Édition hebdomadaire réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS:

No. 73 rue de Chartres, entre Conti et Bienville.

ABONNEMENTS.

ÉDITION QUOTIDIENNE:

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE:

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75
Prix du numéro	10 cents

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

ANNONCES.

Minimum d'insertion: 10 lignes.
Une première insertion ... $1 00
Chaque insertion subséquente ... 25

Pour les annonces de commerce, 25 pour cent d'escompte.

Pour les annonces au mois ou à l'année, on traite de gré à gré avec l'administration du journal.

L'ABEILLE

Est le plus ancien journal de la Louisiane. Fondée le 1er Septembre 1827, elle compte plus d'un demi-siècle d'existence.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE publie tous les jours en outre des matières politiques, littéraires et locales—

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger,

Un Bulletin Maritime,

Une Liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,

Un Bulletin Financier,

Un Bulletin Commercial,

La Liste des voyageurs arrivés dans les principaux hôtels,

La Liste des voyageurs partis par chemins de fer.

BUREAUX ET ATELIERS:

73....CHARTRES....73.